

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 327 | Date 21-27 septembre

En tant qu'organisation de défense des droits humains, nous suivons de près les violations des droits humains en Turquie. Dans le cadre de ce travail, nous publions chaque semaine un bulletin documentant les violations des droits humains survenues au cours de la semaine. En outre, nous partageons régulièrement des statistiques à jour et des sources classées par catégorie concernant ces cas. Le rapport Turkey Rights Monitor est publié sans interruption depuis 327 semaines consécutives et est partagé avec les institutions, organisations et acteurs concernés par les droits humains. Vous pouvez consulter les informations et statistiques mises à jour sur notre site : <https://turkeyrightsmonitor.com/>

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 45 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un [avis](#) du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une [base de données](#) détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de [Yusuf Bilge Tunç](#), un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de [disparitions forcées](#) présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

23 septembre : L'ancien soldat Bora Arslanoğlu [a réapparu](#) en garde à vue à Ankara après avoir été porté disparu pendant huit jours, suscitant des appels à une enquête sur une éventuelle disparition forcée ou détention illégale.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET

D'ASSOCIATION

22 septembre : La police [a placé en garde à vue](#) 27 étudiants de l'Université d'Ege après qu'ils ont installé un stand sur le campus pour protester contre une décision de l'université exigeant l'autorisation préalable du rectorat pour les manifestations, les événements et les déclarations à la presse.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

22 septembre : Un tribunal turc [a placé en détention provisoire](#) Osman Arslan, ancien journaliste de l'agence de presse Cihan, pour des images qu'il avait filmées 15 ans plus tôt montrant un agent du renseignement arrivant dans un palais de justice d'Istanbul, dans le cadre de la réouverture d'une enquête sur la mort de cet agent en prison en 2011.

23 septembre : Les autorités turques ont [bloqué](#) l'accès à 194 comptes X, dont ceux d'économistes et de journalistes de premier plan, dans le cadre d'enquêtes sur des allégations de manipulation du marché pendant les turbulences sur le marché des fonds d'investissement du pays.

23 septembre : Un tribunal turc [a condamné](#) le journaliste Cihat Polat et l'homme politique d'opposition Mehmet Nazım Gençtürk pour leur enquête sur des constructions sans permis sur une propriété appartenant à des proches

d'un député de l'AKP, malgré un rapport d'expert confirmant qu'une extension avait été construite sans permis.

24 septembre : Les journalistes Hatice et Muhsin Aksoy, mari et femme, ont été [placés en garde à vue](#) pour suspicion d'incitation à la haine publique après avoir rapporté les propos d'un député de l'AKP remerciant Abdullah Öcalan et d'autres personnalités politiques pour leur rôle dans le processus de paix relancé en Turquie.

24 septembre : Les autorités turques ont [bloqué](#) le compte X de Yaman Akdeniz, éminent défenseur des droits numériques et professeur de droit, pour des motifs de sécurité nationale et d'ordre public, dans le contexte d'une vague plus large de restrictions visant en ligne des journalistes, des universitaires et d'autres personnalités publiques.

25 septembre : Le gouvernement turc a [préparé](#) une législation obligeant les utilisateurs des réseaux sociaux à associer leurs comptes à leur numéro d'identité national, une mesure qui, selon les défenseurs des droits numériques, pourrait dissuader les critiques anonymes dans un contexte d'extension des restrictions en ligne visant les journalistes, les groupes de défense des droits et les détracteurs du gouvernement.

26 septembre : Le journaliste Ali Tarakcı a été [placé en détention provisoire](#) en vertu de la loi turque sur la désinformation, à la suite d'une publication sur les réseaux sociaux prédisant la démission d'un ministre, tandis que son compte X a été bloqué dans tout le pays.

LIBERTÉ DE RELIGION

24 septembre : Un tribunal turc a [placé en détention provisoire](#) 20 personnes supplémentaires dans le cadre d'une enquête élargie visant la communauté religieuse Süleymanlılar pour des allégations de blanchiment d'argent et de fraude, alors que des critiques s'inquiètent de l'utilisation d'enquêtes financières contre des groupes religieux en désaccord avec le gouvernement.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

23 septembre : L'AKP au pouvoir en Turquie [a pris le contrôle](#) de la municipalité d'Adalar à İstanbul, dirigée par l'opposition, après que trois conseillers municipaux élus du CHP ont soutenu son candidat, sur fond d'allégations de l'opposition selon lesquelles des conseillers auraient subi des menaces et des pressions politiques avant le vote.

26 septembre : Un procureur [a requis](#) jusqu'à 217 ans de prison contre le maire de Bolu, Tanju Özcan, emprisonné et suspendu de ses fonctions, pour extorsion, corruption et fraude, dans le contexte d'une répression plus large visant les municipalités dirigées par l'opposition, que des critiques qualifient de politiquement motivée.

27 septembre : L'ancienne ministre de la Famille Fatma Betül Sayan Kaya [a démissionné](#) de ses fonctions dirigeantes au sein de l'AKP dans le contexte d'une enquête de plus en plus vaste sur une fraude liée à des fonds d'investissement, à la suite d'allégations selon lesquelles elle aurait vendu des actions pour 1,34 milliard de TL peu avant la crise ; 51 personnes ont été placées en détention provisoire dans le cadre de l'enquête.

MINORITÉ KURDE

25 septembre : Le musicien de rue kurde Muhammet Daşdemir [a déposé une plainte pénale](#) après que lui et un autre musicien ont été la cible d'insultes racistes alors qu'ils interprétaient une chanson en kurde à İstanbul, affirmant qu'ils font régulièrement face à un harcèlement similaire.

25 septembre : Un tribunal turc [a imposé](#) une interdiction de voyager à l'écrivaine kurde Suzan Samancı après son placement en garde à vue à son retour de Suisse pour des allégations de propagande en faveur du PKK dans d'anciennes publications sur les réseaux sociaux, avant sa remise en liberté sous contrôle judiciaire.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

25 septembre : Une commission pénitentiaire turque [a refusé](#) la libération d'İrfan Yılmaz, un détenu présentant un taux d'invalidité de 96 % et nécessitant une assistance

pour les activités quotidiennes de base, invoquant une sanction disciplinaire malgré un rapport médico-légal concluant qu'il ne peut rester en prison sans assistance.

25 septembre : Une prison turque [a imposé](#) une interdiction de visites familiales de six mois au militant de gauche Berkay Ustabaş, placé en détention provisoire dans le cadre d'une répression menée avant le sommet de l'OTAN, après qu'il a couvert les caméras surveillant sa cellule 24 heures sur 24.

DROITS DES FEMMES

22 septembre : La Turquie s'est [classée](#) 126e dans l'indice de l'écart entre les sexes du Forum économique mondial, reflétant des inégalités persistantes malgré certains progrès dans la participation économique et la représentation politique des femmes.

DROITS DE GENRE

21 septembre : Huit groupes de défense de la liberté de la presse et des droits humains [ont appelé à](#) la libération immédiate de la journaliste Tuğba Tekerek, placée en détention provisoire après qu'un article qu'elle avait écrit en 2024 sur les questions LGBT en Géorgie a été intégré à une enquête pour obscénité visant des organisations et des militants LGBT.

22 septembre : Plus de 450 organisations de la société civile de 65 pays [ont appelé](#) la Turquie à mettre fin à ce qu'elles ont décrit comme la criminalisation du mouvement LGBTI+ et à libérer les personnes détenues uniquement pour leur travail en faveur des droits humains, à la suite de raids menés à l'échelle nationale ayant conduit à 116 gardes à vue et 82 placements en détention provisoire.